

l'Aize infos

L'actualité du Parc de l'Aize

Août 2016

édito

Par Claude BOILON, Président du SyMPA

Malgré les incertitudes liées à la mise en œuvre de la loi NOTRe, le Parc de l'Aize poursuit son développement. Début juillet ont été lancés les travaux d'aménagement d'une nouvelle phase d'extension sur une superficie d'environ 15 ha. Celle-ci va permettre la mise sur le marché de 8 ha, le reste étant consacré aux infrastructures, mais aussi à la création d'un corridor écologique. Elle devrait être rapidement suivie par la réalisation d'une seconde phase sensiblement équivalente. Le SyMPA a parallèlement entrepris la constitution d'une réserve foncière afin de préparer la mise en œuvre des phases ultérieures.

En termes d'activités, le parc s'apprête à accueillir un nouveau projet : un *méthaniseur territorial* alimenté par les sous-produits de l'agriculture locale, avec production de biogaz remis au réseau. Cette future implantation va dans le sens de l'engagement environnemental pris par le SyMPA, qui, rappelons-le, est à ce jour, le seul parc certifié ISO 14001 du Puy-de-Dôme. La question du stationnement Poids Lourds qui fait depuis longtemps débat est, elle aussi, à l'ordre du jour puisqu'une mission d'étude vient de démarrer.

Comme vous le voyez, nous mettons tout en œuvre, Tant en termes d'offre foncière qu'en termes de Qualité d'accueil pour accompagner la reprise, après ces dernières années difficiles.

Le fil vert

► L'inventaire faune-flore 2016 a permis de découvrir deux nouvelles espèces présentes sur le parc : *Ophrys Bourdon*, une orchidée sauvage protégée en Auvergne et la chauve-souris la *sérotine bicolore*, une espèce anthropophile rare encore très méconnue en France, notamment en Auvergne.



L'invité

Grégory BONNET

Conseiller Départemental du canton de Combronde-Saint-Georges-de-Mons
Membre du bureau du SyMPA



► Le Conseil Départemental a accompagné la création puis le développement du Parc de l'Aize. En 2006 il en a fait le seul Parc d'intérêt départemental du Puy-de-Dôme. En 2008, il a créé avec la Communauté de Communes des Côtes de Combrailles un syndicat mixte d'aménagement et de gestion (le SyMPA) afin d'en permettre le développement rapide. Il assure actuellement 80% des dépenses de fonctionnement du syndicat.

Depuis sa livraison en 2008, près de 240 emplois ont été créés. Il s'agit de créations nettes puisque les entreprises implantées sont soit des entreprises exogènes en développement, soit des créations.

Engagé dans une politique de maîtrise de son impact environnemental, seul parc industriel certifié ISO 14001 (depuis juin 2014) dans le Puy-de-Dôme, le Parc de l'Aize a, par ailleurs, prouvé qu'on peut allier développement industriel et respect de l'environnement. C'est donc aussi un projet pilote.

Il contribue par ailleurs à valoriser le nœud autoroutier de Combronde entre A71 et A89, à redynamiser le nord de l'agglomération et fait le lien entre l'aire urbaine et le territoire rural des Combrailles.

Le Parc de l'Aize constitue aujourd'hui la vitrine du département en termes d'offre foncière à destination des entreprises industrielles.

La réforme territoriale en cours pourrait venir perturber sensiblement ce modèle. Ma conviction, comme conseiller départemental, est que le Département, garant de l'équilibre territorial, doit absolument poursuivre son engagement, sous peine de voir ce beau projet remis en cause. C'est du reste la position de l'actuel Président du conseil départemental. Puisse-t-on être entendus sur ce point.

L'actu

► Le Parc de l'Aize s'agrandit.

Début juillet, ont commencé les travaux d'agrandissement du parc. Ceux-ci concernent une superficie d'une quinzaine d'hectares à l'ouest du parc actuel.

Cette nouvelle phase d'extension permettra la mise sur le marché d'environ 8 hectares.

Un corridor écologique représentant environ 6 hectares est en cours d'aménagement sur la première phase. Il permettra entre autres le transit des mammifères entre les vallons de l'Aize et de la Morge et le développement de milieux humides favorables au développement des amphibiens (notamment la grenouille agile, espèce protégée). Il intégrera aussi les ouvrages de récupération des eaux pluviales et le GR300® (chemin de Saint-Jacques de Compostelle).

La seconde phase de travaux est prévue dans la foulée de celle-ci.

Cette opération a été confiée aux entreprises COLAS (terrassement et VRD), Sénèze-Charriot (clôtures) et Pallandre Paysage (espaces verts) sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Intervia et de l'atelier de paysage Claude Chazelle.

Le coût des travaux (phases 1) se monte à environ 1.800.000 €. Les cofinancements sont les suivants : 900.000 € par le Conseil régional, 300.000 € par le Conseil Départemental et 100.000 € par l'Union Européenne.

La réception des travaux est prévue courant 2017, alors qu'un lot de plus de 2 hectares fait d'ores et déjà l'objet d'un compromis de vente avec la société VOL-V biomasse pour l'implantation d'un méthaniseur territorial.



Les brèves...

► Depuis plusieurs semaines, certains s'interrogent peut-être sur la présence, à proximité de la place de l'Europe sur le Parc de l'Aize, d'énormes empilements de bordures en métal. Il s'agit de matériaux entreposés temporairement pour les travaux de l'autoroute A71.



► Le SyMPA partage pour les deux ans à venir ses bureaux avec l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge des travaux autoroutiers.

► Des enrochements ont été posés le long des bordures des voiries du Parc de l'Aize pour empêcher le stationnement des poids lourds sur les accotements. Depuis un an et demi nous avons constaté de nombreux dégâts comme des coffrets ERDF endommagés, des candélabres cassés, les espaces verts et les bordures en mauvais état. Nous travaillons actuellement sur un aménagement de places de parking PL supplémentaires.

► Vous l'avez sans doute remarqué, ils sont de retour. Les ânes de Claudine ont retrouvé ce printemps leur prés *rue de Belgique*. Leur présence relève d'une volonté du SyMPA de mettre en place des techniques alternatives d'entretien des espaces enherbés. Les oies, les chèvres et les moutons sont utilisés aux mêmes fins dans d'autres endroits du parc.



Les partenaires et/ou financeurs de cette opération :



AUVERGNE - Rhône-Alpes



* Signature provisoire : le nom de la région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016 après avis du Conseil Régional

SYNDICAT MIXTE
DU PARC DE L'AIZE

Place de l'Europe
63460 COMBRONDE
Tél. 04 73 97 36 04
www.parcde-laize.com



Parc de l'Aize
Clermont-Fd | Auvergne